



Modification du bail litige avec propriétaire

Par **yyacine13**, le **03/04/2011** à **11:57**

Bonjour,
Sachant que je vie étant locataire pendant 17 ans.
J'avais signer un bail en entrent avec un fond de commerce mais plus tard le propriétaire a récupéré le commerce et moi l'appartement.
Mais plus tard mon propriétaire a modifier le bail, sans me consulte et de plus il mon retire lacées a la cours ainsi que au cabanant sans me déduire le loyer par conséquence.
étant donner que ces nouveaux bail n'en pas étais signer par moi donc voici ma question.
Es-que mon propriétaire a le droit d'agir ainsi?
Et à-il le droit de m'expulser car je refuse de payer un supplément (mon loyer et payer mais il reste une petite somme a payer et je refuse de la payer à cause de la cours qu'il mon retirée) ?
Quel recours ai-je droit?
Ps; l'état de l'immeuble et de l'appartement en eux-même sont insalubre et ne réponde pas aux normes il a fallu que j'effectue des travaux moi même pour pouvoir vivre "correctement".